

SOCIÉTÉ DES
ADMINISTRATEURS ET FONCTIONNAIRES DES COMMUNES NEUCHATELOISES

P r o c è s - v e r b a l

de la 60^{ème} assemblée générale du vendredi 25 avril 1986
à Montmollin

Présidence: M. Fernand Huguenin, Président.

Le Président ouvre la séance à 18.25 dans la salle mise à disposition par la commune de Montmollin. Il se plaît à saluer la présence des personnalités suivantes:

- MM. - le Conseiller d'Etat Jean-Claude Jaggi, chef du département de l'Intérieur;
- Jean-Marie Reber, chancelier de l'Etat de Neuchâtel ;
 - Robert Coste, ler secrétaire du département de l'Intérieur;
 - André Ruedi, chef du Service des communes;
 - Armand Schaller, adjoint au Service des communes;
 - Georges Jeanneret, Président de commune de Montmollin;
 - Roland Glauser, conseiller communal de Montmollin;
 - Jean-François Cattin, représentant du comité de la société des Magistrats, fonctionnaires et employés de l'Etat;
 - Willy Cathoud, membre honoraire non actif;
 - Jean-Louis Amez-Droz, membre honoraire non actif;
 - Pierre Tripet, membre honoraire non actif;

Sont excusés:

- MM. - Francis Triponez, chef du Service de l'assistance de la ville de Neuchâtel;
- Gottfried Zaugg, membre honoraire non actif;
 - Jean-Jacques Aeberhard;
 - les représentants du comité de l'Association vaudoise des secrétaires municipaux, retenus par une séance de travail.

Le Président remercie les autorités communales de Montmollin de leur accueil, ainsi que notre collègue Marie-Claire Dey, pour l'organisation de cette soirée.

L'ordre du jour présenté par le Comité est accepté tel quel par l'assemblée, soit:

- 1 - Appel
- 2 - Procès-verbal de la 59^{ème} assemblée générale du 3 mai 1985
- 3 - Rapports
 - a) du Président
 - b) du caissier
 - c) des vérificateurs
- 5 - Mutations
- 6 - Elections statutaires
 - a) du Président. Proposition du Val-de-Travers: M. Gérard Villat,
 - b) du représentant du Val-de-Travers. Proposition du district, M. Paul-André Adam.
- 7 - Nomination d'un membre honoraire: M. Jean-Jacques Aeberhard.
- 8 - Fixation de la cotisation 1987
 - Proposition du comité: Fr. 30.-- pour les membres actifs
 - Fr. 10.-- pour les membres honoraires, non actifs et libres.
- 9 - Fixation définitive du jour de l'assemblée générale
- 10 - Divers

.../.

1 - APPEL

L'appel fait constater la présence de 50 membres.

2 - PROCES-VERBAL DE LA 59 ème ASSEMBLEE GENERALE DU 03 MAI 1985.

Le Procès-verbal ne suscitant aucun commentaire, il est accepté à l'unanimité, avec remerciements à son auteur.

3 - RAPPORT DU PRESIDENT

- a) Depuis la dernière assemblée, le Comité s'est réuni le 14 août 1985, les 14 janvier et 12 mars 1986.

M.Jean-Claude Marti a repris le poste de caissier en remplacement de M.Roger Cuche qui n'était plus rééligible.

Transmission des mutations du Contrôle des habitants.

Nos collègues Alfred Zehr. et Serge l'Eplattenier ont représenté la Société au sein d'un groupe d'étude pour la mise au point d'une formule unique pour la transmission des mutations du contrôle des habitants pour toutes les communes. Après un essai de trois mois assuré par les bureaux de Colombier et de Cernier, les nouvelles formules sont utilisées depuis janvier 1986. Tout n'est pas parfait en ce qui concerne le retour des formules de la part de l'Etat, mais le comité insiste pour que les responsables communaux respectent les délais de transmission, afin que les Services de l'Etat ne puissent en aucun cas en faire le reproche si le comité se devait d'intervenir ultérieurement.

Délégations.

Les collègues Fernand Huguenin et Gérard Villat ont représenté la Société à l'Association vaudoise des secrétaires municipaux qui s'est tenue à Orbe le 4 octobre 1985.

Les collègues André Lüthi et Gérard Villat représenteront la Société à l'assemblée générale des Magistrats, fonctionnaires et employés de l'Etat, qui tiendra ses assises le 26 avril 1986, aux Cernets/ Les Verrières.

Effectifs

Deux décès sont à déplorer: notre collègue Liliane Bischoff, administratrice à Coffrane et notre collègue André Giroud, membre honoraire et administrateur à Bôle.

Un instant de silence est observé par l'assemblée, en leur mémoire.

Sous réserve de ratification par l'assemblée générale, 5 nouveaux membres ont été admis par le comité. En conséquence et compte tenu des décès, la société a franchi le cap de la centaine avec 101 membres, dont 10 membres honoraires non actifs, 8 membres honoraires actifs, 4 membres libres et 79 membres actifs.

Le Président remercie ses collègues du comité pour leur assiduité aux séances et leur précieuse collaboration.

Après avoir passé 10 ans au comité, dont 6 à la Présidence, M.Fernand Huguenin dit quitter le comité avec quelque peu de regret, mais heureux de rentrer dans le rang avec l'impression d'avoir fait son devoir envers la société, au plus près de sa conscience.

b) Rapport du caissier

Le caissier, M.Jean-Claude Marti, commente les comptes 1985 qui bouclent par un bénéfice de 964.60. Au bilan, la fortune est de Fr. 11'167.35.

c) Rapport des vérificateurs

Les vérificateurs des comptes, nos collègues Micheline Blandenier et François Soguel, relèvent que les contrôles effectués reconnaissent la concordance des pièces comptables et invitent l'assemblée à accepter les comptes et à donner décharge aux organes responsables.

4 - DECHARGE AU COMITE, AU CAISSIER, AUX VERIFICATEURS

M.Fernand huguenin ouvre la discussion au sujet des comptes et des rapports présentés qui ne suscitent aucun commentaire.

A l'unanimité, l'assemblée donne décharge aux organes responsables.

5 - MUTATIONS

Comme cela a été mentionné plus haut dans le rapport du Président, deux décès sont à regretter. Par contre, cinq admissions sont présentées à l'assemblée pour ratification:

Mme Christiane Jeannin, administratrice-adjointe à Chézard
M.Eric Jobin, administrateur à Coffrane
M. Bernard Junod, administrateur à Fleurier
M.Jean-Martin Monsch, chancelier de la ville de la Chaux-de-Fonds
M.Jean-Luc Quartier, administrateur à Boudevilliers

Par acclamations, l'assemblée retifie les admissions des cinq membres cités.

6 - ELECTIONS STATUTAIRES

M.Fernand Huguenin n'étant plus rééligible, conformément à l'article 12 des statuts, les collègues du Val-de-Travers présentent M.Gérard Villat, administrateur à Môtiers, actuellement secrétaire aux verbaux. Aucune autre proposition n'étant faite, M.Gérard Villat est nommé par acclamations.

Pour le délégué du Val-de-Travers, les collègues de ce district propose M.Paul-André Adam, administrateur à Travers, qui est nommé par acclamations.

7 - NOMINATION D'UN MEMBRE D'HONNEUR

Il y a 25 ans, M.Jean-Jacques Aeberhard, administrateur à Couvet, a été admis au sein de la Société. Par acclamations, il est nommé membre honoraire. Comme il est absent pour raison de famille, les représentants du Val-de-Travers lui remettront le cadeau qui lui est offert par la Société.

Le dernier membre fondateur de la Société est encore en vie et présent à l'assemblée. Il s'agit de M.Willy Cathoud, ancien administrateur à Auvernier. Un présent lui est remis par le Président et vivement acclamé par l'assemblée.

8 - FIXATION DE LA COTISATION 1987.

Sur la proposition du comité, l'assemblée décide de maintenir les cotisations à Fr. 30.-- pour les membres actifs et à Fr. 10.-- pour les membres honoraires non actifs et les membres libres.

9 - FIXATION DEFINITIVE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Lors de l'assemblée du 5 mai 1984 à Bôle, sur la proposition de notre collègue Claude Gerster, de Rochefort, le comité avait été chargé d'organiser les assemblées générales de 1985 et 1986 en fin d'après-midi au lieu du samedi. En 1985, l'assemblée fut donc organisée à Môtiers et la présente assemblée à Montmollin.

Il y a donc lieu de se prononcer, et de manière définitive, sur le jour des prochaines assemblées générales.

Notre collègue Matthias Wirz, administrateur à Colombier, qui était pour le maintien de l'assemblée le samedi, admet que l'essai du vendredi soir est concluant et se dit prêt à accepter cette solution.

La parole n'étant plus demandée, le vote de l'assemblée, à l'unanimité, est pour que les prochaines assemblées générales se fassent le vendredi soir.

10 - DIVERS

Le Président, conformément aux dispositions statutaires, informe les membres présents que l'assemblée générale 1987 aura lieu à la Brévine. Les collègues du Cerneux-Péquignot et des Ponts-de-Martel seront les vérificateurs et les collègues de la Chaux-du-Milieu et de la Sagne, suppléants.

Après les remerciements du nouveau Président, M.Gérard Villat, et la parole n'é-

tant plus demandée, le Président donne la parole à M.le Conseiller d'Etat Jean-Claude Jaggi.

Après une savoureuse anecdote, M.Jaggi dit avoir pu rapidement constater le dévouement des membres de la Société des administrateurs et fonctionnaires du canton de Neuchâtel pour leurs communes respectives et avoir aussi constaté leur tâche difficile et parfois ingrate dans les relations Conseils communaux- Etat-administrés, tâche souvent ingrate aussi qui les situe partiquement en le marteau et l'enclume.

Il tient aussi à rendre hommage à ses chefs de Service et tout spécialement à M.André Ruedi, chef du Service des communes qui a la charge, en plus de ses nombreuses fonctions, de gérer le Fonds d'aide aux communes dont la situation financière est momentanément difficile. De nombreuses demandes lui parviennent régulièrement, qui atteignent environ 600'000.-- par année. Il souhaite que ce Fonds puisse être largement utilisé et surtout qu'il puisse être encore longtemps alimenter.

M.Jaggi tient à préciser que malgré les nombreux problèmes, que malgré les difficultés toujours plus grandes, les Services de l'Etat feront l'impossible pour continuer à aider les communes et à affiner les services que l'Etat doit rendre dans certains domaines qui n'ont pas besoin d'être cités, même si à d'autres occasions, il doit signer des lettres à l'attention des communes qui ne sont pas toujours agréables, comme c'est justement le cas, par exemple, pour les retards dans la présentation des comptes 1985.

Du fait qu'il se trouve à Montmollin, M.Jaggi dit avoir été très attentif à un certain dossier dont il ne parlera pas et exprime le voeu que tout rentre bientôt dans l'ordre.

Il demande que l'assemblée l'accepte comme membre honoraire non actif et se dit très heureux d'avoir pu constater la vitalité de la Société au travers de ses assises.

M.Fernand Huguenin remercie M.Jean-Claude Jaggi et donne la parole à M. Georges Jeanneret, Président du Conseil communal de Montmollin.

M.Jeanneret donne une description appréciée de Montmollin et pense que le village est souvent connu comme "dissident", ce qu'il considère comme une réputation peu flatteuse qui ne reflète pas le réalité. Géographiquement, Montmollin, bien qu'appartenant au Val-de-Ruz, est peut-être tourné davantage vers le Littoral, certainement parce qu'il est placé à l'extrême sud du district. Il existe assez peu de faits qui illustrent le passé historique de Montmollin, mais le secret de sa vitalité politique provient du fait que le village étant une démocratie vivante, la majorité y est toujours honnêtement respectée.

Les autorités ont toujours lutté pour ne pas faire de Montmollin une cité dortoir et pour y conserver sa qualité de vie fort appréciée, son bol d'air pur et libre, son magnifique environnement et toutes ses valeurs intrinsèques.

Il termine en formant le voeu que la Société des administrateurs et fonctionnaires du canton de Neuchâtel continue à progresser.

Le Président remercie M.Georges Jeanneret de son bel exposé.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 19h00 et le Président demande aux membres de se soumettre aux directives de notre collègue Marie-Claire Dey pour la partie récréative qui commencera par un apéritif offert par les autorités communales.

Au nom de la Société des administrateurs
et fonctionnaires des communes
neuchâteloises

Le Président Le secrétaire aux verbaux

Fernand Huguenin Gérard Villat